

Réunion du Conseil Communal du 24/04/2006

Rapport officiel et en résumé

1) Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux

Le conseil communal entend les communications d'usage de Monsieur le bourgmestre et les questions émanant des conseillers communaux.

2) Approbation des projets et devis au montant de 144.500,00 € T.T.C. des travaux de mise en état de la voirie rurale en 2006

Le conseil communal unanimement approuve le devis au montant de 144.500,00 € T.T.C. pour la mise en état de la voirie rurale en 2006.

3) Finances communales :

a) approbation de titres de recette

Le conseil communal unanimement approuve des titres de recette au montant total de 11.769.473,02 €.

b) approbation d'un emprunt de 8.000.000,00 € pour équilibrer le budget de 2006 et pour financer la réalisation du projet « Koenigsbund »

Le conseil communal unanimement approuve un emprunt de 8.000.000,00 € pour équilibrer le budget de l'exercice 2006 et pour financer la réalisation du projet « Koenigsbund ».

4) Projet de modification du PAG et le projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Mamer, au lieu-dit « Auf Berg », présenté par le bureau d'études Luxplan pour le compte de la société Mebaco – vote provisoire conformément à la loi du 12/06/1937 concernant l'aménagement des villes et autres agglomérations importantes

Le conseil communal, avec sept voix et quatre abstentions, approuve provisoirement le projet de modification du PAG et le projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Mamer, au lieu-dit « Auf Berg », présenté par le bureau d'études Luxplan pour le compte de Mebaco s.à r.l. avec siège à L-8260 Mamer, 53 rue de Dangé-St-Romain.

5) Signature d'une convention avec Monsieur le Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement relative à la mise à disposition par bail emphytéotique de terrains pour la construction de logements S.N.H.B.M. dans projet d'aménagement particulier « Op Edemer »

Le conseil communal unanimement approuve la convention du 27/01/2006 avec Monsieur le Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement relative à la mise à disposition par bail emphytéotique de terrains pour la construction de logements S.N.H.B.M. dans projet d'aménagement particulier « Op Edemer ».

6) Signature d'un contrat de bail avec la Fondation « Stëftung Hëllef Doheem » pour la location du presbytère de Holzem pour y installer un centre d'aide et de soins

Le conseil communal, avec six contre trois voix et deux abstentions, approuve le contrat de bail aux termes duquel le presbytère de Holzem, 5 rue de l'Eglise, L-8278 Holzem, a été donné à bail à la Fondation « Stëftung Hëllef Doheem ».

7) Syndicat Intercommunal de l'Ouest pour la Conservation de la Nature (SICONA) :

a) approbation des statuts modifiée en vertu de la loi du 23/02/2001 concernant les syndicats de communes

Le conseil communal unanimement approuve les nouveaux statuts du SICONA-Ouest.

b) adhésion de la Ville de Differdange au syndicat

Le conseil communal unanimement approuve l'adhésion de la Ville de Differdange au SICONA-Ouest.

8) Affaires de personnel :

a) création d'un poste d'éducateur diplômé pour assister le personnel enseignant dans ses efforts pour mieux intégrer les enfants à besoins spécifiques dans les classes préscolaires et primaires et pour organiser des activités d'accueil et décision de procéder par recrutement interne

Le conseil communal unanimement décide la création d'un poste fonctionnarisé d'éducateur diplômé (m/f) pour assister le personnel enseignant dans ses efforts pour mieux intégrer les enfants à besoins spécifiques dans les classes préscolaires et primaires et pour organiser entre autres des activités d'accueil.

b) création d'un poste d'expéditionnaire technique au service technique communal.

Le conseil communal unanimement décide la création d'un poste d'expéditionnaire technique dans la spécialité génie civil au service technique communal.

c) création d'un poste d'instituteur d'enseignement primaire surnuméraire (m/f) pour l'année scolaire 2006/2007

Le conseil communal unanimement décide la création d'un poste d'instituteur d'enseignement primaire surnuméraire (m/f) pour l'année scolaire 2006/2007.

9) Allocation de subsides extraordinaires :

a) 250,00 € aux Holzemer Flentermeis pour la célébration du 10^{ème} anniversaire

Le conseil communal unanimement décide d'allouer aux Holzemer Flentermeis un subside extraordinaire de 250,00 € pour la célébration du 10^{ème} anniversaire en date du 16/06/2006.

b) 500,00 € au Volleyball Club Mamer pour la célébration du 30^{ème} anniversaire

Le conseil communal unanimement décide d'allouer au Volleyball Club Mamer un subside extraordinaire de 500,00 € pour la célébration du 30^{ème} anniversaire.

c) 1.000,00 € à l'a.s.b.l. d'Georges Kayser Altertumsfuerscher à titre de participation aux activités archéologiques et culturelles

Le conseil communal unanimement décide d'allouer à l'a.s.b.l. D'Georges Kayser Altertumsfuerscher un subside extraordinaire de 1.000,00 € à titre de participation aux activités archéologiques et culturelles de l'association.

d) 1.600,00 € au Tri Speed Mamer-CAL Spora pour l'organisation de la 3^{ème} course populaire à Mamer

Le conseil communal unanimement décide d'allouer au Tri-Speed Mamer un subside extraordinaire de 1.600,00 € pour l'organisation de la 3^{ème} course populaire à Mamer.

e) 2.420,00 € à l'a.s.b.l. Association Luxembourgeoise pour le Spina Bifida à titre de dédoublement de la recette lors de l'Ändercheskiirmes 2005

Le conseil communal unanimement décide de dédoubler le don fait par l'entente des clubs organisateurs de « l'Aenderches Kiirmes » au profit de l'a.s.b.l. Association Luxembourgeoise pour le Spina Bifida , soit 2.420,00 €.

10) Avis en matière d'indigénat (séance secrète).

Séance secrète.